La justice belge suspend le refoulement d’Alexis Sinduhije vers le Kenya

BBC Afrique, 6 mai 2014BelgiqueÂ : Sinduhije ne sera pas refoulÃ©Lâ€™opposant burundais Alexis Sinduhije, arrÃªtÃ© le 1er m
Ã Bruxelles, ne sera pas expulsÃ© vers son aÃ©roport d'origine. Une juge belge a refusÃ© de le refouler vers lâ€™aÃ©roport d
Nairobi, au Kenya, dâ€™oÃ¹ il Ã©tait venu.De la capitale kÃ©nyane, Sinduhije, qui a Ã©tÃ© arrÃªtÃ© Ã lâ€™aÃ©roport de Bru
Ãªtre extradÃ© vers son pays, le Burundi. Il Ã©tait sous le coup dâ€™une demande de refoulement vers le Kenya Ã©manant de
lâ€™Office des Ã©trangers.
Ce refoulement Ã©tait prÃ©vu pour jeudi, selon lâ€™un de ses avocats, qui ont plaidÃ© mardi pour la suspension de la mesure
auprÃ¨s du Conseil du contentieux des Ã©trangers, le tribunal habilitÃ© Ã statuer sur lâ€™affaire.Lâ€™un de ses avocats, MaÃ
Bob Brijs, explique quâ€™Alexis Sinduhije disposait dâ€™un visa Schengen valable, lors de son arrestation. Il a dÃ©noncÃ© "d
vices de forme lors de son interpellation"."Il nâ€™entrait pas dans le rÃ´le de la police des frontiÃ¨res de signaler la prÃ©sence
dâ€™un opposant Ã lâ€™ambassade du Burundi Ã Bruxelles", a encore plaidÃ© la dÃ©fense."Une immense victoire"MaÃ®tre
aussi mis lâ€™accent sur le fait que le refoulement vers le Kenya allait aboutir Ã lâ€™extradition dâ€™Alexis Sinduhije vers le
Car les deux Etats sont liÃ©s par des accords dâ€™extradition, en tant que membres de la CommunautÃ© dâ€™Afrique de lâ€
revanche, il nâ€™existe pas dâ€™accord dâ€™extradition entre la Belgique et le Burundi. La semaine derniÃ¨re, le porte-parole
parquet, Gilles Blondeau, avait Ã©cartÃ© l'idÃ©e dâ€™une extradition de lâ€™opposant burundais vers son pays en raison de
lâ€™absence d'un tel accord entre Bruxelles et Bujumbura.En dÃ©finitive, la juge a accÃ©dÃ© Ã la demande de la dÃ©fense e
suspendu la dÃ©cision de lâ€™Office des Ã©trangers visant Ã refouler Alexis Sinduhije vers le Kenya."Câ€™est une immense
pour tous ceux qui croient en la justice", ont commentÃ© les deux autres avocats du politicien burundais, Jean-Marc
Picard et Bernard Maingain, dans un communiquÃ©.Prochain Ã©pisode de la saga: vendredi, ses avocats vont demander la
remise en libertÃ© dâ€™Alexis Sinduhije dÃ©tenu pour le moment au Centre fermÃ© Caricole, prÃ¨s de lâ€™aÃ©roport de Bru